

LES PREMIERS EFFETS SUR L'ÉCONOMIE DE LA COVID-19

#1 | Août 2020

OBSERVATOIRE | Note de conjoncture

Chiffres-clés

les + les -



9 %
Perte de PIB annoncée au
au niveau national pour l'année 2020
(Source : Insee)



Perte d'activité par rapport à 2019
(Source : Insee)

La Bretagne est moins affectée parce que...



-31 %
Perte d'activité bretonne durant la période de
confinement par rapport à la situation normale.
-33 % au niveau national.
(Source : Insee, point conjoncture du 7 mai 2020)



Moins de malades en Bretagne.
Un taux de mortalité inchangé.
(Source : Insee)



Des secteurs moins affectés
par la crise (agri-agro, public).



48 000

Les mouvements de population
supplémentaires (+18 000 en Finistère
et +30 000 en Côtes d'Armor).

107 060 emplois privés
dans la zone d'emploi de Brest au 1^{er} trimestre
2020 (-0,7 % en un an).

66 790 emplois privés dans la zone d'emploi
de Saint-Brieuc au 1^{er} trimestre 2020 (-1,2 % en un an).
(Source : Urssaf)



En hausse : BTP ; Autres services ; Industrie (Brest) ;
Commerce (Brest) ; Hôtels ; Cafés ; Restaurants (Brest).

En baisse : Intérim ; Industrie (Saint-Brieuc) ; Hôtels ; Cafés ;
Restaurants (Saint-Brieuc) ; Commerce (Saint-Brieuc).



-4,4 %
de **déclarations préalables à l'embauche** en Bretagne
(contrats d'un mois minimum au 1^{er} trimestre 2020,
par rapport au 1^{er} trimestre 2019).
(Source : Urssaf)



+29 %
de **demandeurs d'emploi**
de catégorie A au mois d'avril 2020,
50 690 inscrits en Finistère, 33 100 en Côtes d'Armor.
(Source : Directe des Côtes d'Armor)

106,7 millions

heures de **chômage partiel**
demandées entre le 1^{er} mars et le 23 juin 2020.
66,3 millions en Finistère, 40,4 millions en Côtes d'Armor.



234 715

salariés concernés.
150 215 en Finistère, 84 500 en Côtes d'Armor.
(Source : DGEFP/ASP, SI activité partielle, traitement Sese Bretagne. Données provisoires)



1,2 milliard d'€
de prêts garantis par l'État (PGE)
aux entreprises du Finistère et des Côtes d'Armor.
8 142 entreprises aidées grâce au dispositif.
(Source : Direction interministérielle du Numérique)



Jusqu'à 1,2 milliard

de pertes de chiffre d'affaires estimées pour le tourisme
breton sur la période de mars à début juin 2020.
(Source : CRT Bretagne)



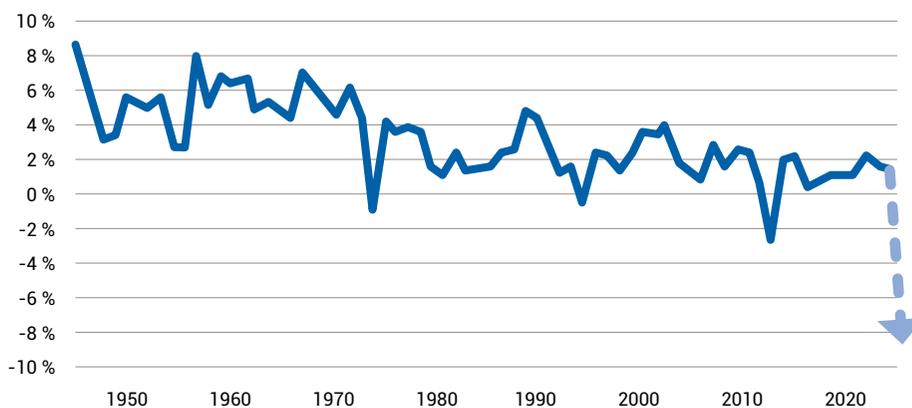
Crédit photo : Anais Eliec

Le contexte national de la crise sanitaire

La crise sanitaire n'a pas eu les mêmes effets sur l'ensemble des zones d'emploi françaises. À l'ouest de la France, plusieurs éléments ont permis d'atténuer ses effets sur le plan économique : une moindre mortalité liée à la covid-19, les singularités de structure de l'écosystème breton (surreprésentation de l'agriculture et de l'agroalimentaire) et l'arrivée de populations venues se confiner en Bretagne occidentale, permettant de maintenir un certain niveau de consommation.

L'INSEE prévoit une réduction du produit intérieur brut (PIB) de 9 % pour l'année 2020 en France. En 70 ans, depuis les premières mesures du PIB, jamais une récession d'une telle ampleur n'avait été mesurée. À titre d'exemple, la crise de 2008, dont les stigmates sur le tissu économique avaient été les plus forts jusqu'à présent, s'était traduite par une baisse de 2,9 % du PIB.

Évolution du produit intérieur brut (PIB) par rapport à l'année précédente, depuis 1950

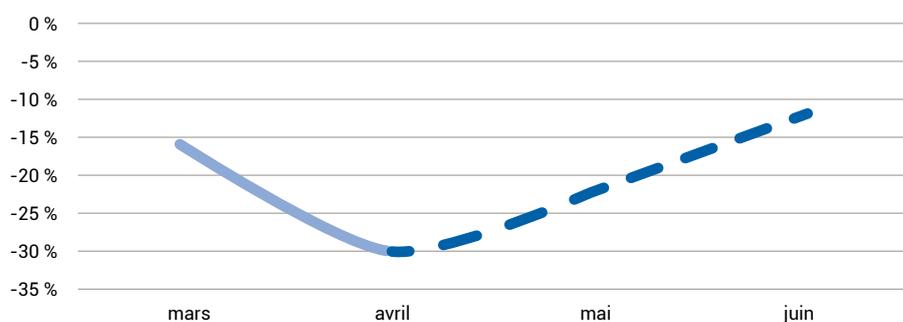


Source : Insee, comptes nationaux - base 2014

La perte d'activité pendant le confinement

Fin mai, l'Insee estimait que la perte d'activité liée aux mesures sanitaires s'élevait à -18 % pour le mois de mars, et -35 % pour avril, seul mois passé intégralement en confinement. Ces baisses s'avèrent finalement plus faibles que prévu et s'évaluent à -16 % en mars et -30 % en avril. Mécaniquement cela a un impact sur les calculs qui, de fait, surestimaient les effets de la crise. En mai, la perte d'activité atteindrait -22 % et -12 % en juin.

Perte d'activité économique mensuelle réelle (mars, avril) et estimée (mai, juin)



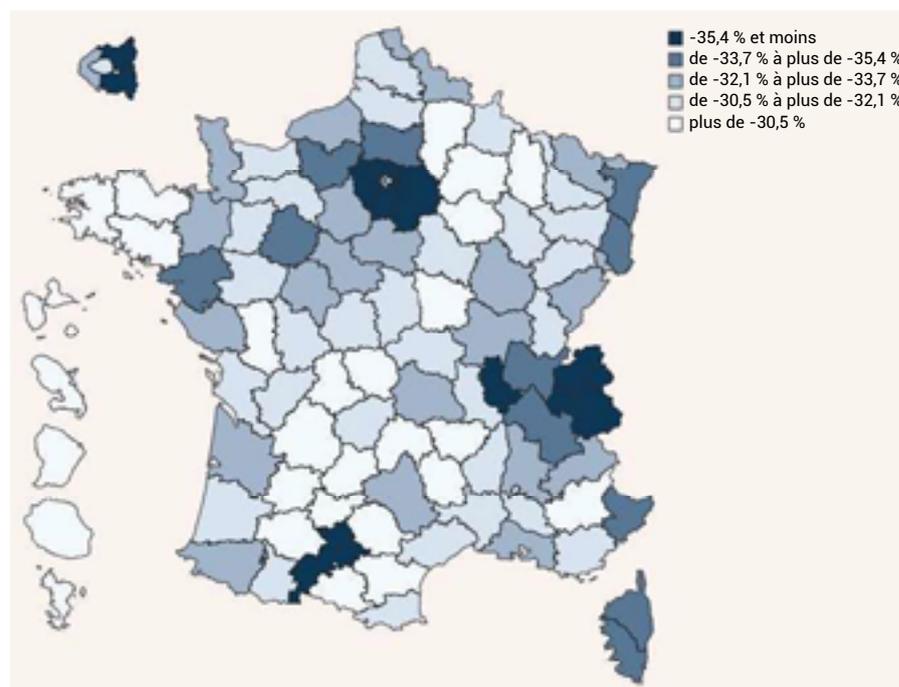
Source : calculs Insee à partir de sources diverses

La Bretagne reste la région métropolitaine la moins touchée par la crise au moment du confinement. Il existe toutefois des disparités au niveau infrarégional. Les départements des Côtes d'Armor, du Finistère et du Morbihan sont globalement moins concernés que l'Ille-et-Vilaine ou la Loire Atlantique.

À l'échelle des zones d'emploi, on constate des disparités entre le centre Bretagne, plus rural et un peu plus préservé, et des blocs métropolitains plus sévèrement touchés par le ralentissement de l'activité (autour de Rennes, côte morbihannaise et l'axe Brest-Morlaix-Lannion). Ces spécificités spatiales restent à relativiser puisque tous les territoires, sans exception, sont durement affectés par la crise. Par ailleurs, ceux qui sont, a priori, les moins fragilisés par la crise actuelle étaient, au préalable, les moins dynamiques (Carhaix, Guingamp). Cette forme d'inertie pourrait même desservir ces zones d'emploi en phase de relance de l'économie.

La relative préservation du tissu local s'avère multifactorielle. Tout d'abord par un nombre de malades moins élevé en Bretagne. Par ailleurs, le nombre de décès constatés dans le Finistère et les Côtes d'Armor, entre mars et mai 2020, est légèrement supérieur à celui relevé en 2019, mais inférieur à celui de 2018 pour la même période. À titre de comparaison, le nombre de décès dans le département du Haut-Rhin est le double de celui observé en 2018 et en 2019.

Estimation de la perte d'activité départementale liée aux mesures d'endiguement pendant le confinement

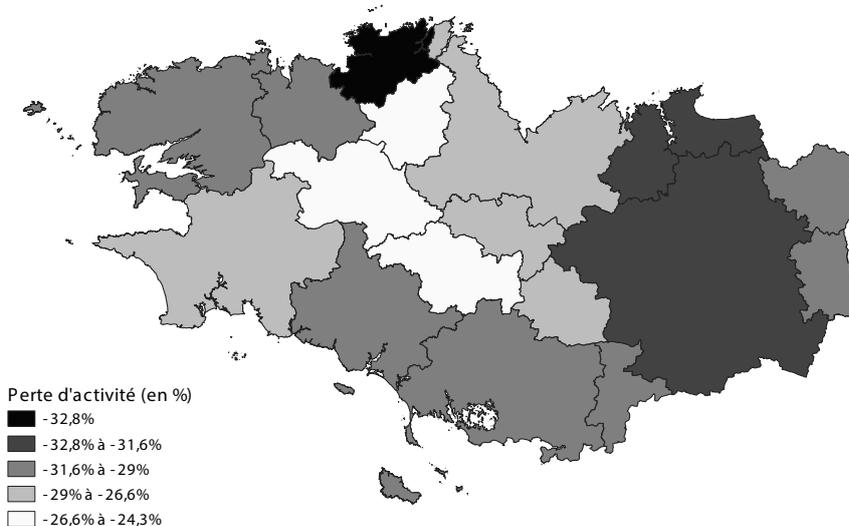


Source : calculs Insee à partir de sources diverses

Enfin, l'économie locale a bénéficié de l'afflux de nombreux habitants qui ont fait le choix d'un confinement à l'ouest de la France. Pour le département du Finistère, l'Insee¹ estime à 17-18 000 le nombre de nuitées supplémentaires pendant la période de confinement. Cette hausse du nombre de nuitées s'élève respectivement à 30 000 pour les Côtes d'Armor et 30-32 000 pour le Morbihan. Cette population représente autant de consommateurs qui renforcent l'économie résidentielle bretonne.

Toutefois, il s'agit d'analyser les territoires et les entreprises au cas par cas dans la mesure où certaines sont très exposées à la crise. Par exemple, les activités de transport de la Brittany Ferries ont été entravées par la crise. D'autres sont soumises à la restructuration, voire au démantèlement de leur production, à l'instar de Nokia à Lannion et de Hop I, la filiale d'Air France, qui prévoit de fermer le site de Morlaix. Ces choix stratégiques pourraient, à terme, accentuer la crise économique dans les territoires concernés. En revanche, certains secteurs pourraient tirer parti de la crise en trouvant de nouveaux débouchés, comme les acteurs de la filière algues, par la production de gel hydrologique.

Perte d'activité estimée dans les zones d'emploi bretonnes



Source : Insee, traitement ADEUPa

Des premiers signes de la crise sur l'emploi salarié privé

En Bretagne, on note une baisse de 1,4 % de l'emploi salarié privé au 1^{er} trimestre 2020 par rapport au 1^{er} trimestre 2019. Au sein de la région, les disparités territoriales sont significatives : la zone d'emploi de Brest se montre la moins affectée (-0,7 %), Saint-Brieuc fait tout juste mieux que la moyenne régionale (-1,2 %) et Morlaix pâtit davantage des premiers effets de la crise sanitaire sur son tissu économique (-2,2 %).

Les premières baisses d'emplois concernent l'intérim, qui a sévèrement reculé de 35 % par rapport au 1^{er} trimestre de l'année précédente en Bretagne, soit 15 700 intérimaires en moins. Cette situation est contrastée selon les territoires. Dans la zone d'emploi de Saint-Brieuc, la baisse du nombre d'intérimaires est de 19 %, contre 41 % à Brest et 49 % à Morlaix.

Au-delà de l'intérim, les secteurs ont été différemment affectés selon les territoires. Malgré tout, on perçoit déjà des répercussions dans les activités d'hôtellerie et de restauration dont l'emploi a baissé de plus de 9 % à Morlaix. On distingue un recul de l'emploi plus mesuré dans les secteurs du BTP et des services à Morlaix, et dans les secteurs de l'industrie et du commerce à Saint-Brieuc. En dehors de l'intérim, dans la zone d'emploi de Brest, tous les secteurs sont à la hausse, notamment l'industrie (+2 %).

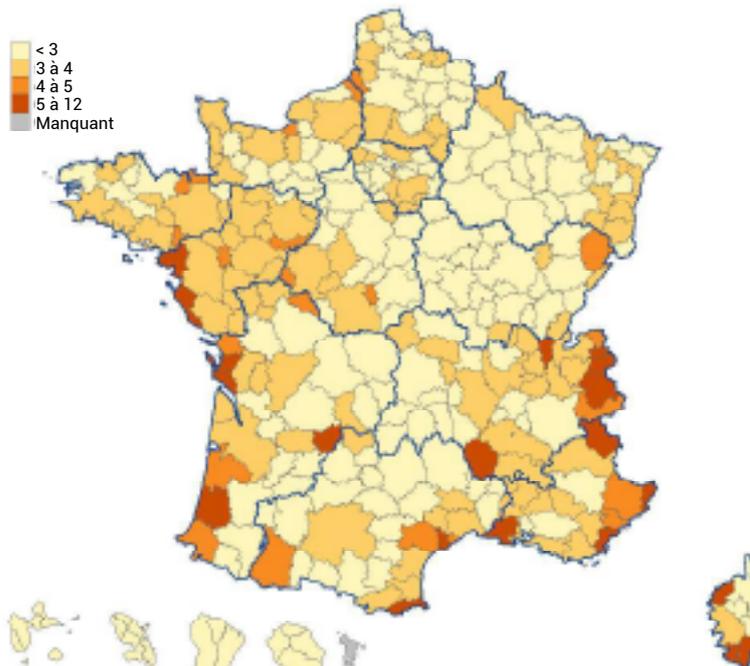
¹« Population présente sur le territoire avant et après le début du confinement » - Insee - 8 avril 2020

Les effets sur le marché de l'emploi

Le 1^{er} trimestre 2020 révèle déjà un fort ralentissement des recrutements en Bretagne. Les contrats de moins d'un mois ont fortement régressé, les contrats d'une durée supérieure à un mois n'ont pas été exemptés (-4,4 %). Les

déclarations à l'embauche pour les CDD longs ont baissé de 8,4 % par rapport au 1^{er} trimestre 2019. En revanche, le niveau de CDI se maintient en comparaison avec l'année précédente.

Hausse du taux de demandeurs d'emploi de catégorie A dans la population active entre avril 2019 et avril 2020



Source : Calculs France Stratégie à partir des données Insee et Dares

Dans le Finistère, les demandeurs d'emploi de catégorie A² ont augmenté de 1,8 % sur le premier trimestre 2020. Dans les Côtes d'Armor, cette progression s'élève à 1,5 %. Ces hausses sont toutefois inférieures à la moyenne régionale (+2,1 %) et se concentrent au mois de mars (+7,8 % par rapport à février). Les principaux publics concernés sont les demandeurs d'emploi de moins de 25 ans et les femmes.

L'évolution est plus marquée au mois d'avril. Dans le Finistère, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A a augmenté de 29,3 % en un mois. Toutes catégories confondues (A, B et C), cette progression atteint +4,3 %. Côté costarmoricain, les augmentations sont légèrement plus faibles avec +28,7 % concernant les demandeurs de catégorie A, et +4,2 % pour les catégories A, B et C.

Avec 50 690 inscrits en catégorie A dans le Finistère et 33 100 dans les Côtes d'Armor, la demande d'emploi recule au mois de mai par rapport à celle d'avril, sans pour autant revenir au niveau de début d'année 2020. Pour mémoire, au 31 mars dernier, il y avait 39 370 personnes inscrites sur les listes de Pôle emploi en catégorie A dans le Finistère et 25 830 pour les Côtes d'Armor.

L'activité partielle dans le département du Finistère et des Côtes d'Armor : une croissance sans précédent

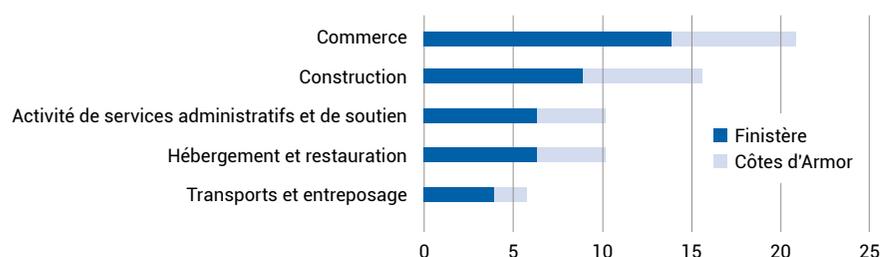
De début mars à début juillet, environ 15 800 établissements du Finistère ont formulé des demandes d'activité partielle, soit 20 % d'entre eux, ce qui correspond à la moyenne régionale. Dans les Côtes d'Armor, ils sont

moins nombreux (10 280 établissements), soit 18 % du total. Toutes ces demandes représentent plus de 239 000 salariés, soit près d'un emploi salarié sur deux. Toutefois, cette estimation est légèrement inférieure

à la moyenne bretonne (53 %) et bien inférieure à ce qui peut être constaté dans l'Ille-et-Vilaine (62 % des salariés).

Les quatre premiers secteurs les plus concernés sont les mêmes dans le Finistère et les Côtes d'Armor. Les établissements du commerce rassemblent autour de 20 % de la demande d'activité partielle. Il est fort probable que les commerces non-alimentaires soient davantage concernés même si certaines enseignes ont développé des solutions alternatives, à l'instar de la librairie Dialogues qui a mis en place un système de commande en ligne. Le secteur de la construction a également été fortement touché par cette crise sanitaire, plus particulièrement dans les Côtes d'Armor. Enfin, l'intérim et les activités d'hébergement et de restauration, concentrent 20 % de la demande finistérienne et 17 % de la demande costarmoricaine.

Nombre d'heures d'activité partielle demandées (en millions) dans le Finistère et des Côtes d'Armor entre le 1^{er} mars et le 7 juillet 2020 - les 5 secteurs les plus représentés

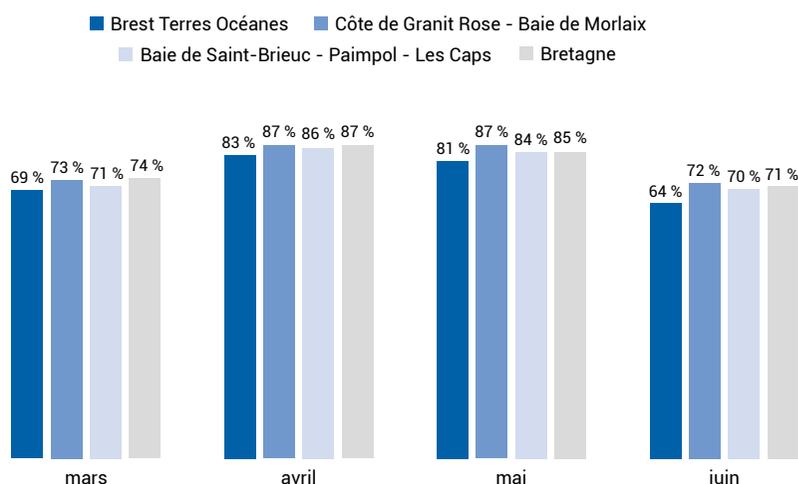


Source : DGEFP/ASP, SI activité partielle, traitement Dares et Sese Bretagne.

Focus sur le secteur du tourisme : une secousse encore en cours

L'enquête menée par le Comité régional touristique de Bretagne³ révèle l'ampleur de la difficulté pour les professionnels du tourisme. Une perte de 1 à 1,2 milliard d'euros de chiffre d'affaires, au niveau régional a été estimée de mars à début juin. La perte de chiffre d'affaires évaluée par les professionnels du tourisme du Finistère nord, de la Côte de Granit rose et de la Baie de Saint-Brieuc, dépasserait encore largement les 50 % pour la plupart d'entre eux en juin. Brest Terres Océanes semble être la destination la moins affectée par la baisse d'activité touristique. Ces estimations ne sont pas stabilisées au regard des taux d'annulation ou des reports des séjours, plus particulièrement concernant la clientèle étrangère. Plusieurs indices nous permettent de croire que la saison estivale bretonne a été en partie amortie : une région moins touchée par la maladie; les décisions gouvernementales qui ont officiellement ouvert la saison ; la recherche d'un tourisme plus local et moins massif. Néanmoins, il n'est pas sûr que le coeur de saison suffira à compenser le retard pris en début d'été.

Part des professionnels interrogés qui estiment une perte de chiffre d'affaires supérieure à 50 %



Source : CRT Bretagne, enquête de juin 2020

² Catégorie A : Demandeurs d'emploi, tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi. Ce sont les personnes n'ayant pas du tout travaillé et recherchant un contrat quel qu'il soit. Catégorie B : Demandeurs d'emploi ayant exercé une activité réduite courte (≤ 78 heures au cours du mois). Catégorie C : Demandeurs d'emploi ayant exercé une activité réduite longue (> 78 heures au cours du mois).

³ Le CRT Bretagne a mené une enquête du 8 au 15 avril auprès de 11 500 professionnels bretons (hébergement, restauration, établissements culturels et de loisirs, transport maritimes, agence réceptive/événementielle, agence immobilière, etc.). 3 000 réponses sont exploitables dont 259 pour le pays de Brest. Une autre session d'enquête a été réalisée du 3 au 10 juin 2020 pour faire le point sur l'état de la crise auprès de 13 400 professionnels dont 2 826 questionnaires sont exploitables et 309 pour la destination touristique du pays de Brest.

Tableau de bord de la crise par zone d'emploi

Démographie

	Brest	Carhaix	Morlaix	Quimper	Saint-Brieuc	Lannion	Guingamp	Bretagne
Population (Insee RP 2017)	459 227	44 152	72 812	315 843	308 681	90 820	52 124	3 318 904
Évolution (en %) de la population entre 2012 et 2017 (Insee RP 2017)	1,5 %	-3,2 %	-0,9 %	0,3 %	0,6 %	-0,1 %	-0,7 %	2,5 %
Taux d'évolution annuel moyen de la population dû au solde naturel entre 2012 et 2017 (Insee RP 2017)	0,13 %	-0,87 %	-0,3 %	-0,37 %	-0,12 %	-0,5 %	-0,36 %	0,05 %
<i>Part de la population de 0 à 19 ans</i>	24,5 %	19,0 %	22,0 %	21,1 %	23,2 %	20,9 %	23,1 %	23,8 %
<i>Part de la population de 20 à 64 ans</i>	55,9 %	52,1 %	52,9 %	53,9 %	52,1 %	50,3 %	52,9 %	54,6 %
<i>Part de la population de 65 ans et plus</i>	19,6 %	28,9 %	25,1 %	25,0 %	24,7 %	28,8 %	24,0 %	21,6 %
Nombre d'hommes dans l'ensemble de la population (Insee RP 2017)	225 153	21 551	35 245	151 606	148 307	43 998	25 024	1 612 482
<i>Part des hommes de 0 à 19 ans</i>	25,8 %	20,2 %	23,2 %	22,4 %	24,7 %	22,5 %	24,5 %	25,1 %
<i>Part des hommes de 20 à 64 ans</i>	57,8 %	54,2 %	55,1 %	55,9 %	53,8 %	52,0 %	54,8 %	56,2 %
<i>Part des hommes de 65 ans et plus</i>	16,4 %	25,6 %	21,7 %	21,7 %	21,6 %	25,5 %	20,7 %	18,7 %
Nombre de femmes dans l'ensemble de la population (Insee RP 2017)	234 074	22 601	37 567	164 237	160 374	46 822	27 100	1 706 422
<i>Part des femmes de 0 à 19 ans</i>	23,2 %	17,8 %	20,8 %	19,9 %	21,9 %	19,4 %	21,8 %	22,5 %
<i>Part des femmes de 20 à 64 ans</i>	54,0 %	50,1 %	50,8 %	52,0 %	50,6 %	48,7 %	51,1 %	53,2 %
<i>Part des femmes de 65 ans et plus</i>	22,8 %	32,1 %	28,4 %	28,1 %	27,5 %	31,9 %	27,1 %	24,3 %

Emploi

Emploi au lieu de travail (Insee RP 2017)	183 769	16 167	26 120	120 608	117 725	30 112	18 889	1 309 091
Évolution (en %) de l'emploi au lieu de travail entre 2012 et 2017	-0,9 %	-3,5 %	-5,6 %	-1,2 %	-1,0 %	-2,8 %	-0,5 %	0,6 %
Emploi salarié privé au 1 ^{er} trimestre 2020 (Acooss-Urssaf)	107 060	7 850	14 510	73 510	66 780	15 700	11 050	820 180
Évolution (en %) de l'emploi salarié privé entre le 1 ^{er} trimestre 2019 et 2020	-0,7 %	-1,1 %	-2,2 %	-1,6 %	-1,2 %	-2,2 %	-1,5 %	-1,4 %
Poids (en %) de l'emploi intérimaire dans l'emploi salarié total au 1 ^{er} trimestre 2020 (Acooss-Urssaf, Dares pour les effectifs intérimaires)	2,0 %	4,0 %	2,0 %	3,0 %	5,0 %	1,0 %	4,0 %	3,5 %
Évolution (en %) de l'emploi intérimaire entre le 1 ^{er} trimestre 2019 et 2020	-41,4 %	-1,8 %	-49,1 %	-29,9 %	-18,4 %	-50,7 %	-32 %	-35,4 %

Marché du travail

	Brest	Carhaix	Morlaix	Quimper	Saint-Brieuc	Lannion	Guingamp	Bretagne
Nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie A (Pôle emploi-Dares, STMT ; calculs Direccte Bretagne-Sese)	19 500	1 940	3 280	14 050	13 170	3 720	2 450	141 880
Évolution (en %) des demandeurs d'emplois Cat A entre le 1 ^{er} trimestre 2019 et 2020	-2,5 %	-2,5 %	-3,2 %	-1,1 %	-4,1 %	-1,3 %	0 %	-1,0 %
Nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie A, B et C (Pôle emploi-Dares, STMT ; calculs Direccte Bretagne-Sese)	35 370	3 360	6 010	25 130	24 120	6 670	4 330	260 070
Évolution (en %) des demandeurs d'emplois Cat A, B et C entre 1 ^{er} trimestre 2019 et 2020	-3,1 %	-4,5 %	-2,8 %	-2,7 %	-4,6 %	-3,2 %	-2,9 %	-2,5 %
Taux de chômage au 1 ^{er} trimestre 2020 (Insee)	6,7 %	7,8 %	7,6 %	6,7 %	6,6 %	7,3 %	7,9 %	6,5 %
Évolution (en points) du taux de chômage entre le 1 ^{er} trimestre 2019 et 2020 (Insee)	-0,8	-0,9	-1	-0,8	-0,9	-0,8	-0,8	-0,7

Entreprises

Nombre d'entreprises marchandes, hors agriculture, au 31 décembre 2017 (Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene))	21 220	2 406	4 020	18 695	17 009	5 299	2 514	184 667
Dont la part dans le secteur de l'Industrie	7,2 %	9,6 %	9,4 %	8,6 %	7,7 %	7,6 %	8,0 %	7,7 %
Dont la part dans le secteur de la Construction	13,5 %	14,3 %	14,1 %	14,0 %	14,9 %	14,3 %	16,3 %	13,0 %
Dont la part dans le secteur du Commerce, transport, hébergement et restauration	26,6 %	31,9 %	30,7 %	28,5 %	29,5 %	29,2 %	31,5 %	27,6 %
Dont la part dans le secteur des Services marchands aux entreprises	26,1 %	22,5 %	22,6 %	23,8 %	25,3 %	23,7 %	21,1 %	27,1 %
Dont la part dans le secteur des Services marchands aux particuliers	26,6 %	21,7 %	23,1 %	25,1 %	22,6 %	25,2 %	23,1 %	24,6 %
Nombre d'immatriculations d'entreprises au RCS au 1 ^{er} semestre 2020 (infogreffe)	337	37	38	255	325	75	34	3 295
Évolution du nombre d'immatriculations d'entreprises au RCS entre le 1 ^{er} semestre 2019 et 2020 (infogreffe)	-75	4	-25	-126	-105	-36	-13	-782
Nombre de radiations d'entreprises au 1 ^{er} semestre 2020 (infogreffe)	168	9	24	204	13	18	13	1 731
Évolution du nombre de radiations d'entreprises entre le 1 ^{er} semestre 2019 et 2020 (infogreffe)	-42	-10	-10	41	-22	-22	-4	-542

L'État et les collectivités territoriales agissent en soutien de leurs entreprises

Début juillet, plus de 105 milliards d'euros ont déjà été prêtés par l'État à environ 510 000 entreprises dans le cadre des Prêts Garantis par l'État (PGE) en France. Ces prêts à faibles taux d'intérêt et au remboursement différé ont pour objectif de permettre aux entreprises en difficulté de traverser cette période de crise. Globalement, la région Bretagne et l'Ouest breton ont moins eu recours aux PGE que la moyenne française. Rapporté à l'emploi, le montant de PGE nous permet de comparer les départements français et d'avoir un aperçu de l'effort mis en œuvre pour maintenir l'emploi et l'activité. Les établissements des Côtes d'Armor (2 212 € de PGE par emploi) et du Finistère (2 436 €) ont moins utilisé ce dispositif. Ceux du Morbihan (3 044 €) et d'Ille-et-Vilaine (3 975 €) se rapprochent davantage du niveau national qui avoisine 4 091 € de PGE par emploi. Ceci peut refléter une moindre altération de l'économie locale. Ce constat est à nuancer dans la mesure où le recours au PGE ne signifie pas nécessairement qu'une entreprise est en défaillance. Au contraire, une entreprise ayant de très mauvaises perspectives peut juger inutile l'obtention d'un prêt. De plus, le PGE est localisé au siège de l'entreprise, ce qui favorise la concentration de ces aides dans les territoires accueillant beaucoup de sièges, comme l'Île-de-France, et dans les capitales régionales, comme Rennes en Bretagne.

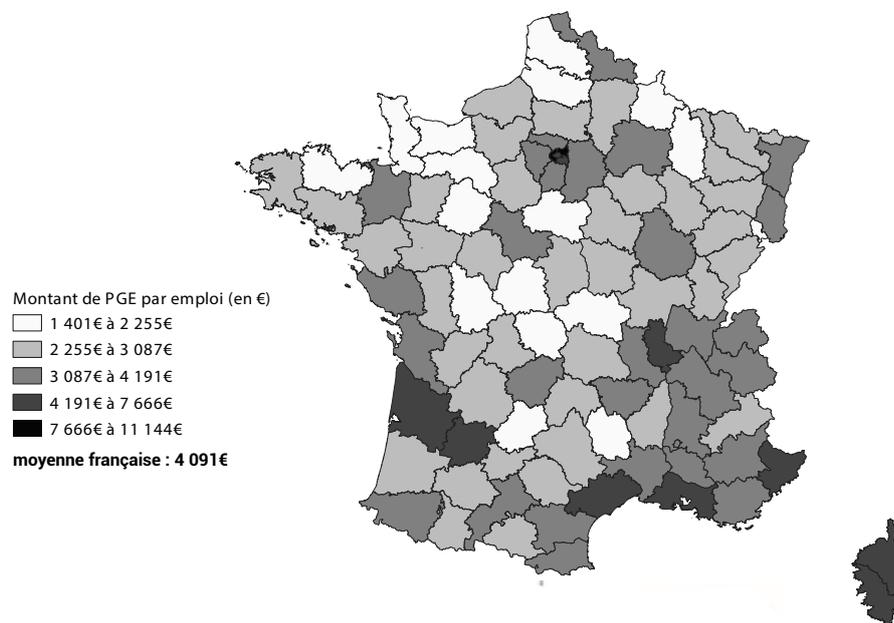
Le commerce est la première victime collatérale de la crise sanitaire, comme en témoigne le montant des aides allouées à la préservation de ce secteur. L'industrie a également souffert, mais dans des proportions moins importantes dans l'Ouest breton. En revanche, les secteurs de l'hébergement, de la restauration, du transport et de l'entreposage ont été davantage affectés localement, comme en témoigne le prêt de 117 millions d'euros accordé à la Brittany Ferries. Ces gros montants de PGE nous indiquent que la pointe bretonne n'est pas épargnée pour autant par la crise, ni les grandes entreprises.

La culture, qui transparaît peu à travers les différents dispositifs d'aide engagés, est pourtant profondément touchée. Les salles de spectacle et de cinéma pâtissent d'une fréquentation amoindrie. Les fêtes et festivals de l'été n'ont pas eu lieu (Brest 2020, Vieilles Charrues...)

Faire un bilan de la distribution du PGE est peut-être prématuré et il conviendra de faire une analyse complémentaire en fin d'année.

En complémentarité, la région Bretagne a mis en œuvre un Fonds COVID-Résistance visant à aider les associations et les petites entreprises qui manifestent des besoins de trésorerie, en leur accordant des prêts à taux zéro, dans le contexte de la crise sanitaire de la covid-19.

Montant (en euros) de Prêt Garanti par l'État (PGE) par emploi au 3 juillet 2020



Source : Direction interministérielle du Numérique, Insee RP 2016, traitement ADEUPa

Une initiative originale : la mise en place d'une instance économique de concertation

Face à l'ampleur de la crise, de nouvelles solutions ont été mises en place localement. À l'initiative de Brest métropole et de la Chambre de commerce et d'industrie Bretagne Ouest, en lien avec la Préfecture du Finistère, une cellule a été mise en place

pour répondre à cette situation inédite. L'objectif est, dans un premier temps, d'échanger et de coordonner les dispositifs de soutien aux acteurs économiques et, dans un second temps, de partager les actions de relance à imaginer.

Quid de demain ?

Si la première secousse sanitaire et économique semble passée, il ne faudrait pas imaginer qu'il n'y aura pas d'autres répliques ni des effets plus latents. En effet, la situation reste suspendue à l'évolution de nombreuses variables et aux mesures de relances engagées par le gouvernement comme : l'absence de protocole stabilisé pour l'hébergement touristique ; l'interrogation sur les conditions de remboursement des aides comme le PGE ; l'incertitude liée au maintien d'un niveau de consommation élevée qui est un des moteurs de la reprise en mai et en juin selon l'Insee ; l'efficacité de mesures pour l'embauche des jeunes diplômés et des alternants ; l'évolution des modes de consommation (circuits courts, commerce digital, modes de transport, etc.) ; et, bien évidemment, la possible résurgence du virus.

Les instances politiques de tous niveaux, de l'Union Européenne à la commune, imaginent et proposent de nombreuses solutions. Elles s'appuient sur l'expérience des crises précédentes et bénéficient, pour beaucoup d'entre elles, de la bonne santé de l'économie fin 2019 (taux de chômage très bas, niveaux d'investissement élevé, inflation maîtrisée, etc.).

L'OBSERVATOIRE de la crise de la covid-19 | ÉCONOMIE OUEST BRETON

Direction de la publication : Benjamin Grebot | Réalisation : François Rivoal, Lucie Bianic,

Quentin Delaune, Nadine Le Hir | Mise en page : @d'uneIdéeL'autre

Contact : ADEUPa Brest-Bretagne | 18 rue Jean Jaurès - 29200 Brest | Tél : 02 98 33 51 71
adeupa-de-brest@adeupa-brest.fr

Dépôt légal : 3^e trimestre 2020 | ISSN : en cours | Réf : 20-135 | Site web : www.adeupa-brest.fr



LICENCE OUVERTE
OPEN LICENCE

